

# Réglementation EASA Part 145 Formation initiale

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

NOVAE SERVICES  
Valentin VIROLET  
05.59.47.77.99  
training@novae-group.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

• Améliorer la prise en compte des risques inhérents au non respect des exigences réglementaires. • Encourager les bonnes pratiques en terme d'entretien vis-à-vis de la sécurité des vols. • Être capable de se positionner au sein d'un contexte réglementaire aéronautique civil en décrivant ce contexte. • Être capable d'expliquer les principales exigences du règlement EASA PART 145 et de présenter des moyens de les appliquer.

## Contenu et modalités d'organisation

• Contexte réglementaire international et national • Exigences en matière de locaux • Exigences en matière de personnel, personnels de certification et personnels de soutien • Instruments et outillages, éléments d'aéronef • Données d'entretien • Planification de la maintenance • Réalisation de l'entretien, attestation et enregistrements des travaux d'entretien • Compte rendu d'événements • Politique de sécurité et de qualité, procédure d'entretien et système qualité • Manuel des spécifications de l'organisme de maintenance • Prerogatives de l'organisme  
Programme conforme au règlement

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **Durée e-learning : 3,5 heures dont 30 minutes de pré-évaluation** **Durée face-à-face en visioconférence : 3,5 heures dont 30 minutes d'évaluation finale**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

RÉGLEMENTATION EASA PART 145 APPLICABLE AUX ORGANISMES DE MAINTENANCE DES AÉRONEFS - FORMATION CONTINUE

## Calendrier des sessions

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville        | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités                                                                             |
|-----------------|--------------------------------|--------------|------------------------|------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 00257394        | du 01/01/2021 au<br>31/12/2021 | Bayonne (64) | NOVAE SERVICES         |                  | Non<br>éligible |  |